



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Revalorisation des métiers de l'enseignement artistique

Question écrite n° 15826

Texte de la question

Mme Ersilia Soudais appelle l'attention de M. le ministre de la transformation et de la fonction publiques sur la revalorisation des métiers de l'enseignement artistique. Près de 30 000 enseignants artistiques ATEA et PEA travaillent dans les collectivités territoriales (conservatoires, écoles de musique, danse, théâtre, arts plastiques). Ces personnels jouent un rôle primordial de service public en matière de développement culturel auprès des publics de tous âges et niveaux dans les établissements culturels et les établissements scolaires. En 2018, le rapport du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) a mis en évidence les difficultés salariales, la précarité croissante liée à la contractualisation, le fractionnement du temps de travail, l'organisation irrégulière des concours et la dégradation des conditions de travail des enseignant-es, autant d'éléments qui renforcent une crise de ces métiers et une souffrance des professionnels. Depuis plusieurs années, les organisations syndicales ont alerté sur la nécessité de veiller au traitement équitable vis-à-vis des autres filières de la fonction publique territoriale et des collègues de l'éducation nationale, de reclasser les assistants en catégorie A suite au classement du diplôme d'État et également de mener une politique artistique et culturelle décentralisée articulant EAS et EAC. Elle lui demande ce qu'il prévoit de mettre en œuvre afin de revaloriser et d'harmoniser l'ensemble des métiers de l'enseignement artistique qui ont un impact culturel pour le pays et également afin de concourir à l'attractivité de ces métiers.

Données clés

Auteur : [Mme Ersilia Soudais](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15826

Rubrique : Enseignements artistiques

Ministère interrogé : [Transformation et de la fonction publiques](#)

Ministère attributaire : [Transformation et de la fonction publiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2024](#), page 1538

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)